



Août 2025

INFO-PARENTS #1

AGENDA

Mardi 26 août

Rencontres de parents de début d'année

Préscolaire : 18 h 15 à 19 h 15

2^e année : 19 h 30 à 20 h 30

Jeudi 28 août

Rentrée scolaire

8 h : Élèves du primaire

Rentrée progressive pour les élèves du préscolaire

Jeudi 4 septembre

Rencontres de parents de début d'année

1^{re} année **ET** 2^e cycle : de 18 h 15 à 19 h 15

3^e cycle : de 19 h 15 à 20 h

Jeudi 4 septembre à 20 h

Assemblée générale de parents

*Ordre du jour en pièce jointe

Rentrée scolaire

Les élèves du primaire sont attendus dans la cour d'école pour 8 h jeudi 28 août. C'est à ce moment qu'ils pourront découvrir qui sera leur titulaire et leurs compagnons de classe.

Quant à eux, les élèves du préscolaire vivront une rentrée progressive. Les parents concernés ont déjà reçu une communication à cet effet.

Service de garde

Le service de garde sera ouvert à compter du 28 août pour les élèves du primaire et à compter du 29 août pour les élèves du préscolaire. (Le 28 août, les éducatrices du service de garde seront en classe avec les enseignantes pour bien accueillir les petits du préscolaire). Les heures d'ouverture du service de garde sont de 7 h à 17 h 45. Si vous souhaitez inscrire votre enfant au service de garde et que ce n'est pas encore fait, veuillez communiquer avec Maude Auclair au 418-686-4677 poste 400964.

La Cantine pour tous (dîner au service de garde)

Vers la mi-septembre (date à venir), votre traiteur scolaire vous facilitera la vie avec des repas sains, variés et délicieux que vous pourrez payer à la hauteur de vos moyens.

*Voir feuillet de la Cantine pour tous en pièce jointe.

Rencontres de parents de début d'année

Une rencontre importante aura lieu avec l'enseignante de votre enfant. Plusieurs informations utiles vous seront communiquées. Contrairement aux autres, les enseignantes du préscolaire et de 2^e année tiendront cette rencontre avant la rentrée scolaire. L'horaire est précisé plus haut dans la section « agenda ».

Circulation des parents dans l'école

Les parents utilisateurs du service de garde peuvent se procurer une puce pour entrer dans l'école auprès de Maude Auclair. Cette puce permet l'accès à l'école seulement pendant les heures du service de garde du matin jusqu'à 8 h 10 et de fin d'après-midi à compter de 15 h 15.

Pendant la période du dîner et sur les heures de classe, il est strictement interdit aux parents de circuler dans l'école sans avoir obtenu un « permis de circuler » auprès de la secrétaire ou de la technicienne du service de garde. Cette mesure nous permet de renforcer la sécurité des élèves.

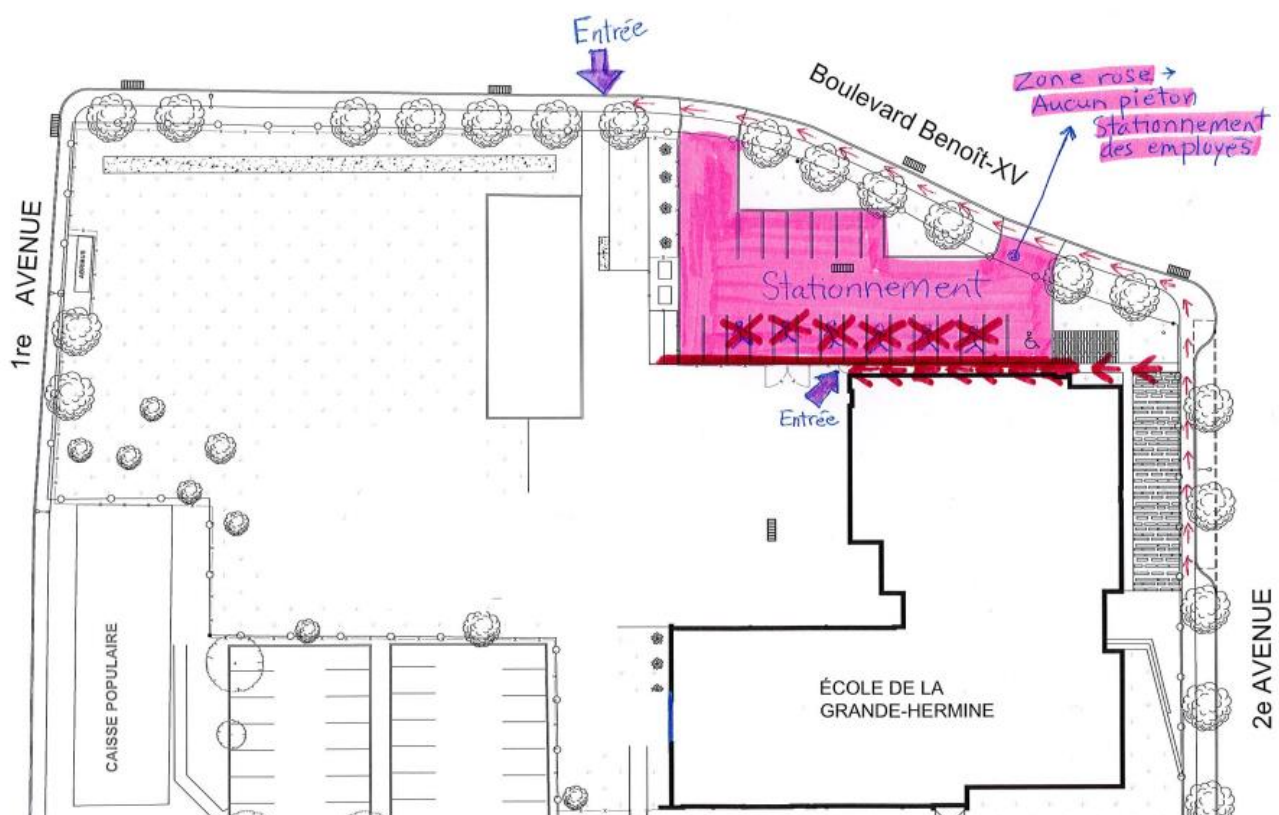
Consignes de sécurité pour accéder à la cour d'école

Il y a trois entrées possibles pour accéder à la cour d'école. Elles sont bien illustrées sur le plan plus bas.

Si vous et votre enfant empruntez l'entrée qui longe l'école et le stationnement, il est primordial de rester sur le trottoir et de ne pas franchir la zone du stationnement.

Nous vous rappelons que le stationnement de l'école est strictement réservé aux détenteurs de vignettes. Il ne doit pas servir de débarcadère pour les parents qui viennent reconduire leur(s) enfant(s) à l'école. Il ne doit pas non plus servir de passage piétonnier.

Nous souhaitons démarrer l'année du bon pied en prenant de bonnes habitudes. Nous vous remercions d'avance de bien respecter ces consignes.



Circulation automobile autour de l'école

La circulation sur le boulevard Benoît-XV sera entravée à la rentrée scolaire en raison de travaux.

Nous désirons encourager les parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école en voiture à adopter des comportements sécuritaires.

Rappelons que le service de police de la Ville de Québec porte une attention particulière aux zones scolaires et n'hésite pas à faire preuve de zèle quand il est question de la sécurité des enfants.

Lorsque c'est possible, le fait de privilégier les transports actifs permet aussi de renforcer la sécurité en diminuant le nombre de voitures en circulation.

*Voir l'aide-mémoire concernant la sécurité routière en pièce jointe.

Courriel des parents

Si votre adresse de courrier électronique a été modifiée ou qu'elle n'a pas encore été communiquée à l'école, merci de nous en faire part en écrivant un courriel à Mme Jeanne Aimée Mezee, secrétaire d'école, à l'adresse suivante :

jeanneaimée.Mezee@cssc.gouv.qc.ca

Site Web et page Facebook

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site Internet de l'école à l'adresse suivante : <https://ecole-delagrande-hermine.cssc.gouv.qc.ca>. Vous pouvez y retrouver une foule de renseignements utiles.

Aussi, nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook de l'école ainsi qu'à la page Facebook de l'O.P.P. Tapez « École-de-la-Grande-Hermine » pour la page de l'école et tapez « opp de l'école la grande-hermine » pour la page de l'O.P.P.

Programme de culture et citoyenneté québécoise

*Voir information à cet effet en pièce jointe.

Une très belle année scolaire à tous!

Sonia Doucet, directrice